

Franck LEFEUVRE  
Professeur d'histoire-géographie  
Lycée Pontus-de-Thiard  
13, rue des Gaillardons  
B.P. 121  
71321 CHALON-SUR-SAONE

*Université d'été*  
**Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie  
et le Maghreb contemporain**  
Paris, du 29 au 31 août 2001

Atelier : Manuels scolaires et enseignements de la guerre d'Algérie  
et du Maghreb contemporain

Michel HAGNERELLE, inspecteur général de l'Éducation nationale -  
histoire-géographie, et Jean-Michel LAMBIN, professeur en classes préparatoires  
aux grandes écoles au Lycée Watteau à Valenciennes

En France, une totale liberté d'édition scolaire existe, dans le cadre de programmes nationaux d'enseignement. Aucune censure du pouvoir ne peut être dénoncée aujourd'hui sur l'édition scolaire.

- La pluralité des éditions est réelle et la concurrence sur le marché est vérifiable -même si, en fait, seuls dix éditeurs se partagent le marché-.

- Des équipes d'auteurs interprètent librement les programmes face à des instructions officielles très générales.

- La liberté de choix des enseignants est garantie : aucune consigne et aucune grille officielle de choix ne circulent dans les établissements.

Les manuels sont soit peu utilisés, soit jugés comme déterminant trop le choix des enseignants.

En fait, qu'attendent les enseignants, les élèves ou les parents d'un manuel scolaire ? Qu'y trouve-t-on ? Qu'en fait-on en classe ? Quelles sont les insuffisances des manuels ? Quelles solutions peut-on apporter ?

Laurent WIRTH, inspecteur général - histoire-géographie, a demandé aux enseignants présents de répondre à une question essentielle :

De quoi a-t-on besoin pour traiter la guerre d'Algérie ?

Il a ensuite invité les enseignants à répondre à quelques questions que tout enseignant doit se poser pour préparer un cours :

Quel est l'état des connaissances scientifiques ? Comment organiser les connaissances ? Quels supports utiliser ? Quel rôle pour le manuel ?

Dominique BORNE, inspecteur général – histoire-géographie, répond non à la question : «*Les manuels sont-ils nécessaires ?*».

Jean-Michel LAMBIN rappelle que les documents choisis aujourd'hui sont différents de ceux choisis dans les années précédentes et donne un exemple : le discours prononcé par François Mitterrand devant l'Assemblée nationale où apparaît la formule «*L'Algérie c'est la France*» n'était pas publié dans les manuels du début des années 80.

Un participant attire l'attention de chacun sur le fait que la guerre d'Algérie n'est pas une question au programme de 3<sup>ème</sup> au sens strict –les dates de début et de fin apparaissent, cependant, dans les repères chronologiques- et qu'elle est le plus souvent traitée sous forme de dossier dans les manuels. Et qu'il reste un problème à régler pour l'enseignant : quand aborder la guerre d'Algérie ? Dans le cours sur la France de la IV<sup>ème</sup> et de la V<sup>ème</sup> République ou dans le cours sur la décolonisation ?

Eléments de l'intervention de Michel HAGNERELLE mis en forme à partir de notes prises à Paris, au F.I.A.P., le 30 août 2001.